

Stage « Etat des lieux hydro-écologique du lac de La Cassière (63) »

- Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) -

Contexte :

Le SMVVA est la structure porteuse du Contrat Territorial de la Vallée de la Veyre signé en 2012. Le programme pluriannuel sur 5 ans s'articule autour de 3 axes visant à atteindre un bon état des eaux fixé par la directive cadre sur l'eau (DCE) :

- la maîtrise des pollutions domestiques et non domestiques ;
- la restauration et la valorisation des milieux aquatiques ;
- la sensibilisation, la communication et l'animation du contrat.

(Voir description sur <http://www.smvva.fr/milieux-aquatiques/contrat-territorial-veyre>)

Dans le cadre des actions menées sur le volet milieu, il est prévu une étude diagnostic de l'écosystème du lac de La Cassière et une recherche de préconisations pour diminuer sa vitesse d'eutrophisation. Cette étude sera réalisée par un bureau d'études que le SMVVA mandatera après une compilation/analyse des données scientifiques existantes et du recensement des attentes des acteurs du territoire (habitants locaux, communauté de communes, commune, Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, associations, pêcheurs,...).

L'objectif de ce stage est d'élaborer un cahier des charges pour un état des lieux pluridisciplinaire afin d'élaborer un programme opérationnel sur le milieu.

Objectifs à atteindre :

- Synthèse des données existantes sur le fonctionnement du lac de La Cassière et des paramètres structurels de son bassin d'alimentation ;
- Rédaction d'un cahier des charges pour l'état des lieux hydro-écologique du lac et son bassin d'alimentation avec recherche de préconisations visant à intervenir sur le milieu pour connaître et améliorer la qualité de l'eau ;
- Assistance pour la consultation des entreprises et le choix ;
- Réflexion sur les préconisations au regard des paramètres restants à étudier et des usages.

Missions complémentaires :

Pour mener à bien sa mission en collaboration avec ses encadrants, le stagiaire devra :

- Rechercher des données complémentaires aux études existantes ;
- Historique du Lac aux archives départementales, photos anciennes, regards de locaux ;
- Consulter et travailler avec les différents partenaires techniques du SMVVA (ONEMA, fédération de pêche, DDT, AELB,...) et les locaux pour cibler les prospections de terrain et définir la méthodologie de l'étude ;
- Participer au débat et/ou l'animation des réunions techniques sur cette thématique ;
- Faire preuve d'une approche pluridisciplinaire tout au long de sa mission.

Profil :

- Master 2 (candidatures bac + 3 acceptées : les expériences des candidats seront analysées) dans le domaine de l'environnement, l'écologie, l'hydrologie, la gestion des milieux naturels, la qualité de l'eau et plus particulièrement les lacs ;
- Connaissances générales sur la gestion de l'eau, les acteurs, les usages et fonctions des milieux aquatiques ;
- Qualité rédactionnelle requise et esprit de synthèse ;
- Autonomie et esprit d'équipe.

Encadrement :

Assuré par le technicien rivières et l'animatrice du Contrat Territorial de la vallée de la Veyre.

Conditions particulières :

Véhicule personnel souhaité. Ordinateur personnel si possible.

Les locaux du stage sont basés à Saint-Saturnin.

Rémunération :

300 euros mensuel + remboursement des frais de déplacement éventuels sur le terrain

Durée envisagée du stage :

6 mois

Date :

le plus tôt possible en 2013 (janvier ou février).

Candidature :

Envoyer CV et lettre de motivation par courriel ou courrier postal, référence « Stage La Cassière » à :

lea.seychal@smvva.fr

Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon ✕
Place du 8 Mai ✕ 63 450 St Saturnin ✕ w.smvva.fr
Tél : 04 73 39 04 68 ✕ Fax : 04 73 39 36 12



Syndicat Mixte des Vallées
de la Veyre et de l'Auzon